



Transport voyageurs: exclusions assurances

Par **Fudge**, le **12/05/2009** à **10:49**

Bonjour,

Je viens de créer ma société de transport voyageurs.

J'avais souscrit une assurance pour mon véhicule mais cette dernière s'est rendue compte au bout de quelques semaines (après avoir tout édité depuis un moment) que mon activité faisait partie de leurs exclusions.

Ils m'ont envoyé un recommandé avec accusé pour m'informer qu'ils me laissaient un mois pour me trouver une autre assurance.

Là, je viens de recevoir un appel de cotisation pour la période où j'étais assurée chez eux.

Ma question est la suivante: s'il était arrivé qq chose pendant ce mois, sachant que mon activité était exclue, aurais-je été indemnisée?

Le montant de la cotisation n'est pas énorme mais suis-je en mesure de refuser de la payer?

Merci d'avance.